

CNP 7315 Mécaniciens d'aéronefs et vérificateurs d'aéronefs

Description de la profession

Les mécaniciens d'aéronefs entretiennent, réparent, remettent en état, modifient et vérifient les systèmes structuraux, mécaniques et hydrauliques des avions. Les inspecteurs d'aéronefs inspectent les avions et les systèmes d'aéronefs à la suite de la construction, la modification, l'entretien, la réparation ou la remise en état d'un appareil. Les mécaniciens d'aéronefs et les vérificateurs d'aéronefs travaillent pour les entreprises de construction, entretien, réparation et remise en état d'aéronefs, ainsi que pour les lignes aériennes et autres exploitants d'aéronefs (Statistics Canada, 2016).

Exemples d'appellations d'emploi* :

- technicien de turbines à gaz d'aéronef
- inspecteur d'aéronefs
- technicien d'entretien d'aéronef (T.E.A.) (sauf l'avionique)
- mécanicien d'aéronefs
- technicien en réparations structurales d'aéronef
- contrôleur de systèmes de bord d'aéronef
- technicien d'atelier de pièces mécaniques aéronautiques
- technicien breveté d'aéronefs
- mécanicien de circuits hydrauliques d'aéronefs
- contrôleur d'essais en vol
- inspecteur de réparation et révision
- inspecteur d'atelier, réparation d'aéronefs

*N.d.t. Dans ce document, l'emploi du masculin au sens générique a uniquement pour but de préserver la concision du texte.

Qu'est-ce qu'un code CNP?

Le système de classification nationale des professions (CNP) est basé sur la catégorisation des professions selon le niveau de compétence et le type de compétence. Chaque code CNP est composé de quatre chiffres. Le premier chiffre indique le type de compétence de la profession ; le deuxième indique le niveau de compétence de la profession. Combinés, ces deux chiffres définissent le « groupe majeur » CNP de toutes les professions avec le même niveau et le même type de compétence. Les deux derniers chiffres sont employés pour limiter, ou effectuer un zoom avant sur un groupe spécifique de professions. Le troisième chiffre, combiné avec le « groupe majeur », définit le « groupe mineur ». Le quatrième chiffre identifie plus en profondeur la profession précise au sein du « groupe mineur », à laquelle on se réfère en tant que « groupe unitaire » CNP. La CNP est une norme servant à classer et décrire les professions dans l'économie canadienne. Elle constitue le fondement des statistiques sur les professions et l'information sur le marché du travail (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2016).

Exigences en matière de formation et d'éducation

- L'obtention du diplôme d'études est requise
- Un diplôme collégial en entretien d'aéronefs

ou

- Avoir complété un programme d'apprentissage de quatre ans est habituellement requis.
- Plusieurs années de formation sur place sont requises pour les mécaniciens d'aéronefs.

Les mécaniciens et inspecteurs d'aéronefs qui signent des fiches de maintenance et certifient la navigabilité doivent posséder un permis d'exercice de technicien d'entretien d'aéronef (T.E.A.) émis par Transports Canada. Une accréditation de métier pour les techniciens d'entretien d'aéronefs est disponible, mais sur une base volontaire en Ontario. Une accréditation industrielle du Conseil canadien de l'aviation et de l'aérospatiale pour certaines professions dans ce groupe de base est disponible, mais sur une base volontaire. Les inspecteurs d'aéronefs doivent posséder plusieurs années d'expérience en tant que mécaniciens d'aéronefs (Statistique Canada, 2016).

Les programmes préparent les étudiants et étudiantes en vue de différentes classifications de technicien d'entretien d'aéronef (T.E.A.) émises par Transports Canada. Pour la plupart des programmes, les cours de réparation et entretien peuvent valoir plusieurs mois de crédits en vue d'un permis d'exercice de T.E.A. L'expérience sur le terrain est également une importante part du programme d'études pour toutes les réparations et entretiens d'aéronefs, car elle donne aux étudiants la possibilité d'acquérir de l'expérience en travaillant à la fois avec des avions stationnaires et des avions en vol. (Collèges de l'Ontario, 2016).

Les programmes de réparation et entretien dans les collèges ontariens requièrent un diplôme d'école secondaire de l'Ontario (DÉSO) ou l'équivalent, y compris un crédit d'anglais de 12^e année. Un crédit de 12^e année en math pourra être requis, bien que les exigences individuelles puissent varier à chaque programme. La majorité des collèges suggèrent également des cours pouvant aider les étudiants et étudiantes à être mieux préparés pour le programme mais non nécessaires pour être admis (Collèges de l'Ontario, 2016).

Certains programmes agréés par Transports Canada peuvent être utilisés en vue de crédits d'expérience pour l'obtention d'un permis canadien de T.E.A. Il existe une variété de permis canadiens de T.E.A. en fonction des crédits d'expérience obtenus. Pour plus de renseignements au sujet du mécanisme de délivrance de permis, veuillez consulter www.tc.gc.ca (Collèges de l'Ontario, 2016).

Les programmes de mécaniciens d'aéronefs et vérificateurs d'aéronefs sont offerts dans les collèges suivants en Ontario, à compter de septembre 2016 :

- Collège Algonquin
- Collège Canadore
- Collège Sault
- Collège Centennial
- Collège Fanshawe
- Collège Mohawk
- Collège Confédération

Qu'est-ce qu'un apprentissage?

Un apprentissage permet aux étudiants et étudiantes d'apprendre un métier spécialisé en acquérant de l'expérience sur place tout en étant rémunéré. Les programmes d'apprentissage sont habituellement

offerts par l'entremise d'un collègue ou d'une école professionnelle et vous aident à vous préparer en vue d'une carrière dans les métiers. Les programmes sont structurés de manière à offrir de l'apprentissage en classe et de l'expérience sur place.

Bien que le gros de l'enseignement passe par l'apprentissage sur place, il y a également une composante d'enseignement en classe par l'entremise d'un collègue. Les apprentis passent généralement 80-85 % de leur éducation et formation en milieu de travail.

À la fin du programme de formation en apprentissage, l'apprenti devient compagnon d'apprentissage et est accrédité pour travailler dans le métier (Gouvernement du Canada, 2014).

Pour vous qualifier en vue d'un apprentissage en Ontario, vous devez :

- Être âgé d'au minimum 16 ans
- Avoir l'autorisation légale de travailler au Canada (c.-à-d., avoir un numéro d'assurance sociale valide)
- Posséder le niveau d'instruction requis pour le métier que vous avez choisi
- Avoir un parrain ontarien (la majorité des parrains sont des employeurs qui vous embauchent, vous forment et vous paient durant votre apprentissage)

Pour postuler en vue d'un apprentissage, vous devez le faire en ligne par le biais du gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, une fois que le critère mentionné plus haut a été rencontré.

Moyenne des salaires et traitements intermédiaires dans la région de Durham

La moyenne des salaires et traitements intermédiaires pour les individus employés dans les professions de mécaniciens en systèmes de mécanicien d'aéronefs et de climatisation dans la région de Durham se décline comme suit :

Salaires et traitements intermédiaires – **60 138 \$**

Moyenne des salaires et traitements - **83 104 \$**

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Les salaires dans ce domaine peuvent varier en fonction de votre poste et de votre expérience, toutefois, le salaire de départ moyen se situe dans la fourchette de basse à moyenne de 30 000 \$. L'obtention d'un agrément T.E.A. entraînera des salaires plus élevés. (Collèges de l'Ontario, 2016).

En emploi par lieu de travail et lieu de résidence

Lieu de travail – est défini en tant qu'individus employés dans la région de Durham.

Lieu de résidence – est défini en tant qu'individus résidant dans la région de Durham.

Le nombre d'individus employés dans la région de Durham (lieu de travail) dans le métier de mécaniciens d'aéronefs et vérificateurs d'aéronefs est de 35.

Le nombre de résidents de la région de Durham (lieu de résidence) dans le métier de mécaniciens d'aéronefs et vérificateurs d'aéronefs est de 120.

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l’Autorité de la main-d’œuvre de Durham).

Perspectives d'emploi

La liste ci-dessous représente un échantillonnage des possibilités d'emploi dans les professions de mécaniciens d'aéronefs et vérificateurs d'aéronefs dans la région de Durham. Il existe, en outre, un aéroport projeté sur les terres de Pickering qui donnerait lieu à de nombreuses occasions d'emploi dans cette profession pour la région de Durham.

Air Express Ontario Inc. –Oshawa
Canadian Flight Academy –Oshawa
Durham Flight Centre –Oshawa
Enterprise Airlines –Oshawa
Oshawa Executive Airport –Oshawa
Greenbank Airport –Uxbridge